

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 27 février 2026

Question élargie

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question élargie à Monsieur le Ministre des Finances concernant la stratégie nationale du Luxembourg en matière d'intelligence artificielle appliquée au secteur financier.

L'intelligence artificielle représente un levier stratégique majeur pour l'avenir et la compétitivité de la place financière luxembourgeoise. Dans ce contexte, la création du Comité consultatif sur l'intelligence artificielle dans la finance constitue une étape importante. Face à un environnement international marqué par des investissements massifs et une accélération rapide de l'innovation technologique, il apparaît essentiel que le Luxembourg définisse, à travers cette initiative, un positionnement clair et ambitieux afin de consolider son attractivité et de préserver la compétitivité de ses acteurs financiers.

Dans ce contexte, je souhaiterais interroger le Gouvernement luxembourgeois sur la vision stratégique poursuivie en matière d'intelligence artificielle appliquée à la finance, en particulier sur les niches prioritaires dans lesquelles le Luxembourg entend se positionner afin de développer un avantage comparatif. Je souhaiterais également connaître les mesures envisagées pour accompagner les établissements financiers établis au Luxembourg qui ne font pas partie de grands groupes internationaux, afin de garantir qu'ils puissent pleinement réussir le virage stratégique de l'IA et maintenir leur compétitivité face à des acteurs mondiaux disposant de moyens considérablement plus importants.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Gérard SCHOCKMEL
Député